

Comment obtenir le TFP APS ?

Les modalités d'obtention du TFP APS restent strictement inchangées et sont les mêmes que pour le CQP APS.

Les prérequis :

Trois conditions doivent être remplies pour préparer la formation TFP :

°Savoir lire, écrire et compter correctement. Il est également recommandé d'avoir des connaissances informatiques de base (utilisation minimum de Word et Excel, navigation internet, gestion d'emails) ainsi qu'une maîtrise de l'anglais au niveau B1 tel qu'adopté par le comité des ministres du Conseil de l'Europe dans sa recommandation CM/Rec (2008) du 2 juillet 2008.

°Fournir une autorisation préalable du CNAPS (Centre National des Activités de Prévention et de Sûreté) de moins de 3 mois.

°Avoir un casier judiciaire vierge.

